



## CHARTE AVANCE AU LARGE

**Cher(e) ami(e),**

Tu as souhaité rejoindre Avance au Large dans le Val de Saône et nous nous en réjouissons profondément. Pour le bon déroulé de l'année, nous t'invitons à prendre connaissance de cette charte, à la signer et **à l'apporter lors de la première séance.**

### **Ponctualité**

Les séances commencent à 18h et se terminent à 20h. Nous comptons sur ta ponctualité pour avoir le temps de vivre la totalité du programme prévu ce soir-là.

### **Fidélité**

Un certain nombre de personnes se mobilisent pour animer Avance au Large. Ils font le choix de donner de leur temps. Il n'est pas acceptable que certains jeunes inscrits s'absentent sans prévenir. S'inscrire à Avance au Large, c'est s'engager à ne s'absenter que pour un motif sérieux, une fois dans l'année. Nous rappelons qu'il est possible de faire « un essai » lors de la 1<sup>ère</sup> séance.

### **Comportement**

Pendant les séances, nous sommes responsables de vous pendant ce créneau. Nous vous demandons donc de rester dans le cadre des salles paroissiales.

### **Portables**

Si je viens avec mon téléphone portable, je le mets en mode « silence » pendant 2 heures et je le laisse dans ma poche ou mon sac pour profiter pleinement de ce qui est proposé.

En te redisant **notre joie** de t'accueillir pour une première ou une nième année parmi nous, nous te disons à très bientôt !

Avec l'assurance de notre entier dévouement,

Amour-Nathanaël et Marie-Emmanuelle MERCIER, Mathieu et Anne-Claire MULS  
Sébastien PIGNOLET, Thibault SIMONIN, Xavier et Marie PITOIS  
P. Christophe MALRIC, P. Vincent GAISNE

En m'inscrivant à AAL, je m'engage à respecter cette charte.

Fait à :

Le :

Nom/prénom et signature du jeune :

Nom/prénom et signature des parents :